



FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE.

N°. 2. MARDI

(Chez L. LACOMBE.)

12 JANVIER 1836.

Le prix de l'Abonnement à cette Feuille, pour l'année, est de 4 Francs pour la ville et 5 Batz au porteur, et 6 Francs pour toutes les autres Communes du Canton, expédiée franche de port. On souscrit en tout temps au BUREAU D'AVIS, rue du Pont, N°. 11. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port.

* Le Bureau, pour recevoir les Avis, est ouvert tous les jours de la semaine jusqu'au soir, et le Dimanche jusqu'à midi seulement. Les Avis apportés le lundi matin seront exposés à ce que l'insertion ne s'en fasse que dans le numéro suivant de la Feuille.

AVIS JURIDIQUES.

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE.

Morges. Tribunal de District.—Feu Mr. Claude-François Sam. Mandrot, ancien notaire, de Morges, décédé à Echichens. Interventions fixées aux 19, 30 Janvier et 9 Février.

DISCUSSION.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne: A tous les prétendants avoir droit aux biens de Mme Anne-Elisabeth Kuntz, de Winterthur, Canton de Zurich, marchande de modes à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé à la dite Mme Kuntz la discussion de ses biens, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les compes à régler avec la discutante, par devant la commission chargée de cette discussion, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 27 Janvier courant, 10 et 24 Février prochain, dès les deux heures à cinq heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe.

Donné à Lausanne, le 8 Janvier 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

MISES PUBLIQUES.

1. Jeudi 14 du courant, le voyer de la Commune de Lausanne fera miser sur place, à 9 heures du matin, la coupe des 4 saules, sur le chemin de Cour, près la campagne Debons, et à 1 heure de l'après-midi, la coupe des acacias du Crêt de Montagibert.

Greffe de la Municipalité.

2. Mr. Frédéric Oheim, curateur de Jean-François Deprez, exposera en mise publique, à la Maison-de-Ville de Lutry, les lundis 18 et 25 Janvier courant, à dix heures du matin, les fonds qu'il possède, consistant en une vigne en Orzens, d'environ trois ouvriers en jeunes châpon; une vigne à la Rivaz de deux ouvriers; à Paudex, vigne et verger de la contenance de quatre ouvriers, d'après les conditions qui seront lues avant la mise.

3. Le curateur du sieur J. F. Deprez allié Cassat, exposera en mise publique, à la Maison-de-Ville de Lausanne, le samedi 16 Janvier 1836, à 2 heures après-midi, la maison que son pupille possède à la rue Mercerie, portant le n°. 13, où existe un vendage de vin avec un jeu de quilles. La vente aura lieu sous les conditions favorables qui seront lues et dont on peut prendre connaissance auprès de Mr. Oheim, rue Neuve, n°. 73 bis.

4. Le lundi 25 courant, à 2 heures après-midi, dans la Maison commune de Chavannes, les frères Guillet exposeront en vente par voie de mise publique, la maison qu'ils possèdent par indivis, près du moulin de Chavannes, consistant en deux chambres et cuisine au rez-de-chaussée, cave voûtée, grange, écurie, fenil, soliveau, grand galetas et galerie y attenant. Plus, la portion d'un autre bâtiment servant d'écurie à porcs et autres aisances, avec bûcher dessus et places d'aisances pour chaque bâtiment; le tout sous de favorables conditions, dont on donnera connaissance avant la mise.

5. Le lundi 18 courant, à l'Abbaye de St. Germain, commune de Bussigny, cercle d'Ecublens, à 10 heures du matin, on misera par petite portion et pour comptant, diverses espèces de bois à brûler, et quelques bois de service; le tout d'une exploitation facile. S'il fait mauvais temps, la mise sera renvoyée au lendemain.

FONDS A VENDRE.

1. A vendre 1414 toises de vigne et 566 toises de pré naturel, rière St. Prex, 1515 toises de vigne et 288 toises de champ, rière Lully, excellent terrain; plus, une belle et vaste maison avec un jardin, située dans un agréable quartier de la ville de Morges. S'adresser au notaire Pache, à Morges, qui indiquera et qui est aussi chargé du placement de divers capitaux.

2. A vendre à un prix très-avantageux, le domaine de l'Hermitage, situé aux portes de Lausanne du côté nord-est, consistant en

environ 16 poses de cadastre, en jardins, prés arrosés et champs, garnis d'arbres fruitiers en plein rapport, avec maison de maître et bâtiment de ferme; le tout jouissant d'une vue très-étendue sur la ville, le lac et les Alpes. Les propriétaires voulant réaliser cet immeuble et liquider une indivision, se sont décidés, pour y parvenir, à réduire le prix qu'ils mettoient précédemment à cette propriété, pour laquelle on peut traiter de gré à gré chez Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

VENTES.

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS.

1. Les sœurs Demartines, qui ont toujours un assortiment complet d'instruments à cordes et à vent, de pianos en tous genres, et de fournitures pour tout ce qui a rapport à la musique, préviennent Messieurs les amateurs que leur quatrième supplément est sous presse, et qu'il se composera de nouveautés seulement, voulant ainsi donner à leurs abonnés la preuve qu'elles veulent tout faire pour les contenter.

2. Au magasin de musique, vis-à-vis de la Poste, on trouve: 1^o. Le Chevalier de Toggenbourg, ballade de Schiller, texte allemand et français, musique de Zumsteeg; prix 5 batz. — 2^o. Souvenir du troisième Jubilé de la Réformation, célébré à Genève le 23 Août 1835, solo et chœur avec accompagnement de forte-piano, suivi d'une imitation du Psalme 133; musique de J. W. Immel de Saxe-Cobourg; prix 4 batz. — 3^o. Solo de Mozart avec accompagnement de piano; prix 3 batz.

3. Œuvres complètes de Fénelon, 3 vol. grand 8^o, à 2 colonnes, portrait, L. 22.— Œuvres complètes de Bourdaloue, 3 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, L. 16. 5 batz. — Œuvres complètes de Massillon, 2 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, L. 12. 5 batz.— Œuvres complètes de Bernardin de Saint-Pierre, 2 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, L. 15. — Œuvres complètes de Rabelais, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, 76 batz. — Essais de Montaigne, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, 76 batz. — Moralistes Français, ou Pensées de Pascal, Maximes de Larochefoucauld, Caractères de Labruyère et Œuvres complètes de Vauvenargues, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, orné du portrait de Pascal, 76 batz. — Œuvres complètes de Boileau, précédées des Œuvres de Malherbe, et suivies des Œuvres poétiques de J. B. Rousseau, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, orné du portrait de Boileau, 76 batz. — Œuvres complètes de J. Racine, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, 69 batz.— Œuvres complètes de Molière, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, 69 batz. — Œuvres complètes de Lafontaine, 1 vol. gr. 8^o, à 2 colonnes, portrait, 76 batz. — Chez L. Lacombe, libraire, au Bureau d'Avis.

CHEZ L. LACOMBE, LIBRAIRE, AU BUREAU D'AVIS.

4. Les Accidens de l'enfance, présentés dans de petites histoires, propres à détourner les enfans des actions qui leur seroient nuisibles; par P. Blanchard, 15^e. édit. in-18. fig., 8 batz. — Adèle et Charles, ou les enfans vertueux; par Mme. de Flesselle, in-18. fig., 8 batz. — Anecdotes de l'enfance, ou traits de courage et d'humanité, présence d'esprit, etc., in-18. fig., 8 batz. — L'Ami des petits enfans, ou les contes les plus simples de Berquin, Campe, et P. Blanchard, 7^e. édit., 2 vol. in-18. fig., 16 batz. — Bibliothèque d'Arthur, ou petites nouvelles pour le 1^{er}. âge; par Mme. J. Delafaye, 3 vol. in-18. fig. col., 24 batz. — Nouveau Buffon de la jeunesse, ou précis élémentaire de l'histoire naturelle, 5^e. édit. ornée de 134 fig., 4 vol. in-18, 35 batz.— Buffon des enfans, ou extrait d'histoire naturelle, in-18. fig., 8 batz. — Les Caractères de l'enfance, mis en action dans une suite de contes moraux; par Choquet, 4 vol. in-18 ornés de 64 fig., 30 batz. — Comment le jeune Henri apprit à connaître Dieu, histoire morale et amusante, trad. de l'allemand, 6^e. édition in-18. fig., 8 batz. — Contes aux jeunes agronomes; par Mlle. Trémadure: Adèle, ou la petite fermière, in-18. fig., 10 batz. Gustave, ou le petit jardinier fleuriste, in-18. fig., 10 batz. Adolphe ou le petit laboureur, in-18. fig., 10 batz. Les Vendanges, in-18. fig., 10 batz. — Contes du Chalet, trad. de l'allemand, 2 vol. in-18, 20 batz. — Contes pour les enfans de 5 à 6 ans; par Mme. de Renneville, 9^e. édit. in-18. fig., 8 batz. — Nouveaux Contes dédiés à l'enfance; par Mme. de Nouvray, in-18. fig., 8 batz. — Contes des fées; par Perrault, in-18. fig., 8 batz. — Contes à Henri; par Abel Dufresne, 4^e. édit. in-18, 8 batz. — Contes et historiettes tirés de l'Ami des enfans; par Berquin, 3^e. édition in-18. fig., 8 batz. — De l'Education; par Mme. Campan; suivie des Conseils aux jeunes filles, de quelques essais de morale, et d'un théâtre pour les jeunes personnes, 4 vol. in-18.

jolie édit., 40 batz. — Education des filles; par Fénelon, in-18. portrait, 7 batz. — Emilie, ou la petite élève de Fénelon; par Champagnac, in-18. fig., 8 batz. — Encouragemens du premier Âge, ou historiettes instructives et amusantes; par A. Rénal, in-18. fig., 8 batz. — Petite Encyclopédie des enfans, trad. de l'anglais par Mme. de Courval, 4^e. édit. in-18. fig., 8 batz. — Les Enfans voyageurs, ou les petits botanistes; par Mme. Guérard, 4 vol. in-18. ornés d'environ 200 fig., 35 batz. — Les Fables en action; par Mme. Mallès de Beaulieu, in-18. fig., 8 batz. — Fables de Florian, in-18. fig., 10 batz. — Fables de Lafontaine, in-18 fig., 12 batz. — Fables de Fénelon, in-18. fig. col., 12 batz. — Douze Historiettes pour les enfans de 6 à 8 ans; par Mme. Delarbre, in-18. fig., 8 batz. — Leçons pour les enfans de 3 à 8 ans, trad. de l'anglais de Mistress Barbauld, 4 vol. in-24 ornés de 24 jolies gravures coloriées, 20 bz. — Leçons pour les enfans de 3 à 5 ans, composées de phrases à lire et de petites historiettes, avec 12 sujets gravés, 10^e. édit. in-18, 8 batz. — Le premier Livre des petits enfans, ou petites leçons de lectures très-faciles, suivies de petites histoires intéressantes, in-18. fig., 8 batz. — La Mère de famille, ou contes à mes enfans; par Mme. de Courval, 3^e. édit. in-18. fig., 8 batz. — Six Nouvelles de l'enfance; par Mme. J. Delafaye, 6^e. édit. in-18. fig., 8 batz. — Nouvelles Nouvelles de l'enfance; par Mme. J. Delafaye, 3^e. édit., 2 vol. in-18. fig., 16 batz. — Les Œufs de Pâques, suivis du Ver luisant, contes pour les enfans; par Schmidt, trad. de l'allemand, in-18 fig., 8 batz. — Petit Jules le Sauteur, ou histoire d'un enfant enlevé par des baladins; par Mme. J. Delafaye, 2 vol. in-18. fig., 16 batz.

5. Les personnes qui désireroient de bon vin de 1827 de Lavaux et La-Côte, peuvent s'adresser à Crausaz, à la Riponne, qui en détaillera par quatre setiers au moins.

6. Un vase de 6 1/2 chars de bon vin de 1834. S'adresser rue de Martheray, n°. 45.

7. Vins de Bordeaux rouge et blanc, dit de Tavel, St. Georges, Beaujolais, Lunel, Frontignan, Malaga doux, Malaga sec, Macon, Neuchâtel, St. Saphorin, Yvorne; le tout à juste prix, au dépôt de thés, rue de Bourg, n°. 30.

8. Environ 500 bouteilles. S'adresser à la boutique n°. 9, rue Grand St. Jean.

9. Vendredi, on détaillera de l'huile de noix fraîche, de première qualité, à l'huilerie de Mr. Creux.

10. Mr. Rayer, de Paris, a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans de la ville de Lausanne, qu'il arrivera le lundi 11 du courant dans cette cité, et descendra à l'hôtel de l'Etoile, rue du Grand-Chêne, avec une nouvelle composition venant de Londres, dont il vend depuis un an à la satisfaction du public Genevois, pour nettoyer tous les métaux, tels que cuivre, laiton, dorures les plus fragiles, tôle vernie, plateaux, lampes, caisses de voitures, taches d'encre sur le linge. Cette composition nettoye avec rapidité, donne un brillant superbe, sans salir les mains; en outre très-utile pour l'ornement militaire, instrumens à vent, et pour la propreté des appartemens.

11. Poli anglais pour les meubles. Les meubles, pour flatter l'œil par un air de propreté et de fraîcheur, doivent paraître polis et d'un beau luisant, c'est ainsi qu'ils sortent des mains des maîtres et qu'on voudroit les conserver; mais bientôt par l'action du temps et d'autres causes, leur éclat disparaît, ils deviennent ternes et on est souvent embarrassé dans les ménages sur les moyens à employer pour leur redonner le lustre et l'attrait de la propreté. C'est à quoi l'on peut parvenir avec la plus grande facilité en employant le poli anglais, dont le dépôt est au Bureau d'Avis. Prix de la boîte 6 1/2 batz.

12. Le vrai conservateur de la chaussure et des harnais, de la fabrique de l'ingénieur Julin, se vend au poids, à juste prix, chez Christian Héberlé, rue Petit St. Jean, n°. 15.

13. Chez Müller, cloutier, n°. 45, rue de Martheray, très-belle ritte grise et blanche, à juste prix.

14. Superbes rittes nouvelles d'Alsace en papier bleu, maison Meystre, rue Neuve, n°. 72.

15. De la tourbe sèche, de la tourbière de Boussens, chez Héberlé, serrurier, rue Petit St. Jean.

16. Des perches en sapin, des tuteurs d'arbres; de plus, deux cochons pour finir d'engraisser. S'adresser à Colomb, aux Toises.

17. Un assortiment de cheminées et poèles portatifs, de différents prix, chez Ch. Héberlé, serrurier, rue Petit St. Jean, n°. 15.

18. Une cuisine portative, une jolie petite banque en noyer, plusieurs jolis buffets vitrés en noyer, et un petit poèle en fer. S'adresser au Bureau d'Avis.

19. En commission, une glace de 5 pieds de hauteur sur 3 pieds et 2 pouces de largeur, non compris le cadre; un buffet de service, un bonheur du jour, une commode, une table ronde, un devant de cheminée avec pelle et pincelettes, deux grandes cantines avec leurs plats, et autres meubles, au n°. 10, montée St. Laurent.

20. De rencontre, des shakos de collégiens, une cloche de magasin, un quinquet, un robinet en laiton, pour pierre à eau, un carreau, ainsi que d'autres outils de tailleur, et des chevilles pour pendre des habillemens, au Chemin-Neuf, n°. 3, second étage.

21. Au Musée du commerce, un beau bureau presque neuf, ayant coûté six louis, pour le prix de quatre, soit 64 francs de Suisse.

22. De rencontre, plusieurs carricks pour jeunes gens, un dit pour homme, quelques anglaises et habits, un col en bath, des brodequins fourrés pour hommes; de plus, un restant de friperie neuve consistant en anglaises, habits, vestes rondes, pantalons, gilets, quelques paires de guêtres pour hommes et pour Dames; de plus, un restant de bon drap noir 574 de large, à 9 francs; on cédera tous ces articles au plus bas prix possible, au Chemin-Neuf, n°. 3, second étage.

23. Un joli tour en acier, fabrique anglaise, très-propre et pouvant être placé dans une chambre; de plus, deux violons, dont l'un italien, très-bon, et l'autre convenable pour un commençant. S'adresser au Bureau d'Avis.

24. Au n°. 9, montée St. Laurent, garderobes neufs et de rencontre, tables, chaises pour chambre et cuisine, matelas. Au dit endroit on achète toute espèce d'habillemens d'homme et de femme, et les chiffons, ainsi que toute espèce de laine verte, comme tours de lits verts anciens, meubles, batterie de cuisine, etc.

25. Une bonne vache prête à veuler. S'adresser chez Jaques Bovey, municipal, à Romanel.

26. Une vache fraîche avec son veau. S'adresser à Antoine Duperret, au Mont.

27. Cent quintaux environ de bon foin pour chevaux. S'adresser au Bureau d'Avis.

28. Aujourd'hui, de la saucisse fraîche, attriaux, etc., chez Rod. Wanaz, rue de Bourg, n°. 11. Au dit endroit, de la compôte de Berne aux choux et aux raves, à l'ordinaire.

29. Jeudi prochain, de la saucisse fraîche, chez Jaquier, au Petit St. Jean, n°. 10.

30. De 4 à 500 pieds de fumier. S'adresser à Mr. Blanc, aubergiste, à la Barre.

31. Un tas de fumier. S'adresser chez Bénédict Lauper, n°. 13, rue du Pré.

A LOUER.

1. A amodier de suite les prés et arbres fruitiers de la campagne Truan, à Mont-Alègre. S'adresser, pour les conditions, au propriétaire, à la dite campagne.

2. A louer un bon piano à 5 octaves; il seroit à vendre, manque de place, pour 64 francs. S'adr. au n°. 22, place de la Palud.

ANNONCES.

1. La Municipalité de Lausanne, étant informée que l'incendie qui a eu lieu à L'Isle la nuit du 6 au 7 courant, a consumé 23 maisons, et que 129 personnes sont privées de leur asile et sans moyens actuels d'existence, très-peu de choses ayant pu être sauvées. Elle a chargé une délégation, prise entre ses membres, de recevoir les dons en argent, denrées, linges et vêtemens, que ses concitoyens voudront faire dans une circonstance aussi malheureuse. Cette délégation s'assemblera, à cet effet, dans la grande salle de la Maison-de-Ville, les quatre derniers jours de cette semaine, dès 10 heures à midi. Les objets reçus seront expédiés à L'Isle le 17. Postérieurement à cette date, Mr. le Syndic recevra ce qui seroit encore envoyé.

Lausanne, 10 Janvier 1836.

Greffé de la Municipalité.

2. Les pretendans aux places de gardes champêtres de cette Commune, pour l'année 1836, sont invités à se faire inscrire au Greffe avant le 25 courant. — Lausanne, le 8 Janvier 1836.

Greffé de la Municipalité.

3. Vu les difficultés qu'éprouve Mr. le boursier de la Ville dans la rentrée des finances dues pour concessions à bien plaisir, la Municipalité a adopté le règlement ci-après:

ART. 1. Le prix des concessions à bien plaisir accordées par la Municipalité de Lausanne, doit être payé dans les 15 jours, dès l'échéance, entre les mains du boursier de la Commune.

ART. 2. Ceux qui auroient négligé de faire ce payement recevront sommation par l'huiissier et ils lui payeront deux batz pour chaque sommation.

ART. 3. La concession sera retirée à ceux qui, dans le délai d'un mois dès la sommation, n'en auront pas acquitté le pris.

Lausanne, 28 Décembre 1835. Greffé de la Municipalité.

4. La commission d'organisation du tir fédéral qui doit avoir lieu à Lausanne en 1836, invite les personnes qui se proposeroient de desservir la grande Cantine ou le Café fédéral, qui seront deux établissements distincts, de se faire inscrire chez Mr. le capitaine Borgeaud, à Pully, ou chez Mr. le capitaine Faillettaz, à Lausanne, qui leur donneront connaissance des conditions. — Elles sont prévenues que l'administration du tir fournira tous les vins 1834, qui seront les vins courant. On peut s'inscrire jusqu'au 20 Janvier prochain.

5. L'assemblée générale de la Société de Secours des ouvriers de Lausanne est convoquée pour le dimanche 24 Janvier 1836, afin de revoir divers articles du règlement.

6. Le Comité de la Bibliothèque Religieuse devant faire la revue des livres, pour l'impression d'un nouveau catalogue, prie instamment toutes les personnes qui auroient des livres ou journaux appartenant à cette Bibliothèque, de vouloir bien les rendre pour samedi 16 courant, au plus tard.

7. Le Comité de filature pour la classe indigente ayant fait remettre à domicile aux actionnaires de cet Etablissement, le compte de cet entreprise, pour les trois années qui viennent de s'écouler, duquel compte il résulte que chaque action doit supporter une perte de 37 batz pour les trois ans, il a l'honneur de rappeler aux actionnaires que dès le 10 du présent mois de Janvier, avant midi, ils peuvent se présenter au bureau de Mr. Charles Nicole, boursier de l'Etablissement, demeurant au bas des Escaliers-du-Marché, pour recevoir, contre la remise du titre original de leur action, les 43 batz qui leur reviennent pour solde.

Ceux d'entre eux qui seroient dans l'intention de continuer à prendre part à cette œuvre de bienfaisance, soit comme actionnaires, soit comme donateurs, pourront, s'ils veulent être *actionnaires*, se faire inscrire auprès du boursier pour de nouvelles actions, ou s'ils préfèrent y prendre part simplement comme *donateurs*, ils pourront également souscrire pour des dons d'une valeur quelconque, lesquels seront reçus avec reconnaissance. — Seulement, le Comité croit devoir expliquer que, d'après le prospectus de la nouvelle souscription, le droit de présenter une fileuse n'est accordé qu'à ceux qui feroient à l'Etablissement un don d'un écu de cinq francs de France, soit 34 1/2 batz, lequel don doit être renouvelé chaque année, si l'on veut continuer à jouir du droit de présentation.

Le même avis est donné aux personnes charitables qui n'auroient point encore participé à l'Entreprise de la filature; elles pourront se procurer, auprès de chaque membre du Comité, des exemplaires du compte rendu, et souscrire, soit comme actionnaires, soit comme donateurs.

Enfin, le Comité prévient les nouveaux actionnaires que samedi prochain 16 Janvier, dès 10 heures à midi, et les samedis suivans, ils pourront envoyer leurs fileuses, munies du billet de présentation, au magasin qu'il vient d'établir, derrière la maison de Mr. Recordon, donnant sur la ruelle de la Madelaine, pour y recevoir de la ritte à filer.

On pourra se procurer ces billets de présentation chez Mr. Recordon, n°. 7, en St. Laurent, de midi à 2 heures.

Lausanne, le 9 Janvier 1836.

8. L'assemblée générale des actionnaires du Casino ayant autorisé la Direction à louer cet établissement dès le 1^{er}. Avril prochain, ou en entier, sans exception, ou en partie, avec l'exception de la grande salle, salon attenant et dépendances, la Direction invite en conséquence les personnes à qui cette entreprise pourroit convenir, dans l'un ou l'autre système, à se présenter chez son président, soussigné, qui leur fera connoître les conditions du bail et recevra leurs soumissions cachetées. Celles-ci devront contenir l'offre du prix annuel du bail et du terme de sa durée. Le concours sera fermé au 31 Janvier 1836.

Lausanne, 24 Décembre 1835. Miéville, Dr., président.

9. Les personnes à qui défunt Jean-Abram Pache, ancien traiteur, et défunte sa femme peuvent devoir par titre ou cautionnement et compte, sont invitées à produire leurs prétentions au soussigné jusqu'au 17 Janvier courant; même invitation est faite aux débiteurs des défunts prénommés de se mettre en règle dans le même délai; passé ce terme, on se prévaudra du présent avis.

Ls. Pache.

10. Le bureau de MM. Joly et Brouppacher est actuellement maison Ortolf, descente de Pépinet.

11. Une Demoiselle ayant depuis long-temps l'habitude d'enseigner l'anglais par principes, et le piano, auroit une heure ou deux de disponibles. S'adresser au n°. 11, place St. François, au troisième étage.

12. Mr. Heller, de Schwytz, maître de musique, peut disposer de quelques heures pour des leçons de piano et de guitare, à un prix très-modique. S'adresser au Boverat, n°. 2.

13. Mr. L. Lochmann étant actuellement libre, offre de donner des leçons de langue allemande et de calcul. S'adresser à lui-même, au Chemin-Neuf, maison Rumpf.

14. On remettoit un établissement de menuisier, composé de cinq établis et accessoires. S'adresser n°. 3, Chemin-Neuf.

15. A la boutique n°. 2, au-dessus du Grand St. Jean, on continue d'acheter le vieux cuivre, vieux laiton, étain, plomb, feraille, vieille batterie de cuisine, et toute espèce d'armes et d'objets antiques; on paye comptant.

16. Au n°. 1, au bas de St. Laurent, on achète toute espèce de laine verte, comme tours de lits verts anciens.

17. Une pauvre fille, recommandable par sa moralité, se trouve dans le plus grand dénuement, se recommande aux personnes charitables pour de l'ouvrage ordinaire en couture, en journée ou chez elle; elle se contentera d'un prix modique. S'adr. à la boutique n°. 53, rue de l'Halle.

18. La messagère Vodoz avise le public qu'elle fait tous les dimanches matin le voyage de Vevey à Martigny, et celui de Vevey à Lausanne, les mercredi et samedi de chaque semaine. Elle mettra tous ses soins aux commissions qu'on voudra bien lui donner, et les marchands seront traités favorablement pour le prix. S'adr. à la Couronne, à Lausanne.

19. Une veuve désireroit former une petite école enfantine pour des enfants âgés de quatre à cinq ans; outre les soins qu'on prendra pour l'éducation, on leur donneroit les premiers principes des langues allemande et française, et à un prix modique. S'adresser à Mme. veuve Aegerden, n°. 32, Cité-dessous.

20. Une fille sachant tricoter, raccommoder les bas et savonner, désireroit faire des ménages ou aller en journée. S'adresser chez Mme. Fontannaz, rue St. Pierre, n°. 1.

EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

1. On désire emprunter 1000 francs, sur de bonnes hypothèques franches. S'adresser à Mr. Morin, ancien procureur, rue de l'Halle, qui en a la commission. Il est aussi chargé de prêter 300 fr., moyennant bonnes cautions.

2. A prêter, sur hypothèques, présentement, L. 1000, et pour la fin du mois prochain, L. 1000. On pourroit réunir ces deux sommes, si cela convenoit. S'adresser au Bureau d'Avis.

3. A prêter par lettre de rente, plusieurs sommes, depuis 200 francs jusqu'à 2000 francs. S'adresser à Mr. Haubenreiser, chez Mlle. Hignou, n°. 7, rue de Bourg.

4. A prêter sous bonnes sûretés, de 300 à 600 francs. S'adresser au n°. 6, rue du Petit St. Jean.

DEMANDES.

1. La Municipalité d'Ollon, demande un bon maître ramoneur pour cette commune, lequel entrera en fonctions par l'année 1836. S'adresser, pour prendre connaissance des conditions, auprès du soussigné, jusqu'au 30 Janvier 1836.

Ollon, le 27 Décembre 1835. Ls. Pousaz, secrétaire.

2. On demande un jardinier sachant bien son état, et muni de bons certificats. S'adresser rue du Grand-Chêne, n°. 6.

3. On demande des coabonnés pour la Gazette. S'adresser à la boulangerie n°. 22, rue St. Pierre.

4. On demande à acheter de rencontrer un ou plusieurs exemplaires de la grammaire de Rüffer. S'adresser maison Gaudin, place St. Laurent, n°. 13, au second étage.

5. On demande à acheter un petit char à l'lonière bien ferré. S'adresser au n°. 12, rue Mercerie.

6. On demande, pour un établissement actuellement en pleine vigueur d'une industrie nouvelle au Canton, composé de marchandises très-courantes, sans aucun rebut, et offrant un bénéfice net, un associé actif, qui seroit certain de rencontrer des avantages assurés. S'adresser, pour d'ultérieures informations, à Lausanne, chez Mr. Vullyamoz, courtier; à Genève, à MM. Malégre et Gay.

APPARTEMENTS A LOUER PRÉSENTEMENT.

1. Le second étage de la maison Valier, rue de Bourg, n°. 34, composé de 3 grandes pièces indépendantes, avec cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Deux appartemens remis à neuf, l'un composé de 2 chambres, cuisine et dépendances; l'autre de 3 chambres, cuisine et dépendances, maison Vaucher-Veyrassat, derrière St. Pierre, n°. 9. S'adresser à Jaques Robellaz, rue de Bourg, n°. 30.

3. Le rez-de-chaussée n°. 5, au Chemin-Neuf. S'adr. à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

4. Plusieurs appartemens dans une maison neuve, composés de chambres, cabinet, cuisine, chambre de domestique, grenier, chambre à resserrer, cave, etc. S'adresser au magasin n°. 2, rue du Petit St. Jean.

5. Un appartement jouissant de la vue de Montbenon, au troisième étage n°. 42, rue Grand St. Jean. S'adresser à Mr. Groux, maître cordonnier, au rez-de-chaussée.

6. Un joli appartement meublé, n°. 16, place St. François. S'adresser chez Mr. Diserens, même maison.

7. Le second étage, remis à neuf, de la maison Spach, place du Pont, n°. 1, composé de cinq pièces outre les dépendances.

8. Le premier étage sur le derrière, remis à neuf, maison Failletaz, rue Grand St. Jean, n°. 38, ayant la vue de Montbenon. S'adresser au magasin n°. 25, place de Pépinet.

9. Au second étage n°. 24, rue St. Laurent, un bon appartement composé de salon, chambre à manger, 3 chambres à coucher, belle cuisine et dépendances. S'adresser à Mr. Th. Rivier.

10. Un appartement, au n°. 37, rue Grand St. Jean.

11. Un appartement très-propre, ayant une belle vue, composé de 4 ou 6 pièces, cuisine et toutes les dépendances nécessaires, au troisième étage n°. 2, rue St. Pierre. S'adresser, pour le voir, à Mme. Kesseler, en dite maison.

12. Deux appartemens neufs, bien finis, chacun de plusieurs pièces, avec cave, galetas, chambre à resserrer et chambre à lessive, chez Willer, maître charpentier, au-dessus de Martheray.

13. Pour le 25 Mars, un appartement au premier étage, de chambre, cabinet et dépendance, au n°. 22, place St. Laurent.

14. Rue Chaucrue, n°. 7, un petit appartement.

15. Le second étage n°. 5 bis, au Chemin-Neuf. S'adresser à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

16. Le second étage n°. 23, rue du Grand St. Jean, composé de deux grandes chambres, alcove, cabinet et dépendances. S'adr. au troisième étage.

17. Au n°. 19, rue de Bourg, le premier ou le second étage, avec toutes les dépendances nécessaires. S'adresser rue du Pré, n°. 24, second étage, près du Pont des Etuves.

18. Deux appartemens, au second étage, composé chacun de chambre, cuisine, dépense et galetas, au n°. 45, rue Martheray, en face du Théâtre. S'adresser à la boutique.

19. Un très-joli appartement remis à neuf, jouissant de la vue du lac; plus, une boutique, dans la maison de Mr. Rouge, rue St. Pierre. S'adresser au troisième étage.

20. Un petit appartement, au troisième étage sur le devant n°. 14, rue St. Pierre. S'adresser à la boutique.

21. Un beau salon, ayant cabinet et alcove, deux mansardes, un cabinet et cuisine; le tout meublé, qu'on pourroit aussi louer séparément, situé près des promenades de Montbenon, et jouissant de la vue du lac, rue du Grand-Chêne, n°. 5.

22. Un entresol de deux chambres et dépendances, maison du Cercle littéraire. S'adresser au concierge.

23. Une chambre avec des dépendances, au troisième étage sur le derrière n°. 16, rue St. François. S'adresser au second étage.

24. Une jolie chambre à cheminée, meublée, avec ou sans la pension, au n°. 27, rue du Grand-Chêne.

25. Une jolie chambre à cheminée, au n°. 2, rue Mauborget. S'adresser chez Mr. Panchaud, même maison.

26. On pourroit loger deux ouvriers. S'adr. chez Mme. veuve Aegerden, n°. 32, Cité-dessous.

27. Un cabinet meublé ou non meublé, à louer à une personne du sexe, au troisième étage sur le devant n°. 34, rue du Pré.

28. Un cabinet meublé, pour deux ouvriers. S'adresser à Mme. veuve Rion, rue Madelaine, n°. 4.

29. Une Dame désireroit partager, avec une jeune personne du sexe, sa chambre et son lit. S'adr. au troisième étage n°. 9, rue du Pont.

30. Cité-devant, une chambre à cheminée, très-bien meublée. S'adr., pour la voir, au troisième étage n°. 9, rue du Pont.

31. Rue de Bourg, n°. 19, un grand magasin avec un appartement, cave, etc. S'adresser rue du Pré, n°. 24, au second étage.

32. Une boutique avec cuisine et une chambre; plus, un petit appartement. S'adresser à Philippe Freymond, montée de Saint Laurent.

33. Ecublens. A louer pour le mois de Février, une forge avec les outils. S'adresser à François Masson, à Ecublens.

34. A louer pour le 1^{er}. Avril prochain, l'écurie de la maison n°. 16, au bas de la rue Cheneau-de-Bourg. S'adresser à Philippe Freymond, montée de St. Laurent.

CONDITIONS OFFERTES.

1. On demande, au Pavement, une brave fille, pour faire ce qui se présente dans un ménage.

2. Mme. Secretan-Bridel demande, pour le printemps et pour demeurer à la campagne, une domestique qui ait du service et qui sache faire la cuisine.

3. On demande présentement une domestique forte, robuste, active, de bonne mœurs, qui connoisse un peu le service et sache faire un peu de cuisine. S'adresser chez Mlle. Bury, place de la Palud, maison Fraisse.

4. On demande, pour un petit ménage, une domestique d'âge mûr, qui sache faire la cuisine, filer, soigner un petit jardin, et qui puisse produire de bons certificats de mœurs et de fidélité. S'adresser au magasin n°. 30, Cité-devant.

5. On demande présentement une bonne cuisinière, d'une moralité et fidélité reconnues. S'adresser à Mme. Pache, rue d'Etraz, n°. 17.

6. On demande, pour entrer de suite, une bonne d'enfant. S'adresser au Bureau d'Avis.

CONDITIONS DEMANDÉES.

1. Une bonne nourrice désireroit trouver un enfant à nourrir chez elle. S'adr. chez Gruffel, maître ramoneur, Cité-derrière.

2. Un homme marié, ayant servi chez des personnes respectables, désireroit se placer pour maître-valet. S'adresser à la cuisinière de Mr. de Saint-Denis, à la Grotte.

3. Un jeune homme âgé de 20 ans, parlant français et allemand, désireroit se placer dans un billard ou comme domestique dans un hôtel ou dans une famille qui voyage ou non. S'adresser montée St. Laurent, n°. 12, au troisième étage.

EFFETS PERDUS.

1. Perdu, le 5 Jauvier, vers les cinq heures du soir, sur la grande route entre Lausanne et Crissier, un sac de voyage contenant divers effets, fermé par un cadenas, et portant sur une petite plaque de métal le nom du propriétaire; le rendre, contre récompense, au troisième étage n°. 28, place de Pépinet.

2. Perdu, de Renens à Lausanne, mardi 5 courant, un gant glacé bruu, doublé de peau de castor; on promet cinq batz de récompense à celui qui le rapportera chez Mles. de Bons, place St. Laurent, n°. 1.

3. Perdu, au Vallon, dimanche 3 cour., une tête d'épingle en or, ayant une glace, sous laquelle est un vase ciselé de forme ovale; la rapporter au Bureau d'Avis, contre récompense.

4. Perdu, la semaine passée, en ville, une bourse en soie verte, contenant une pièce de 10 batz et 22 batz en monnaie; la rendre, contre récompense, au second étage n°. 1, place St. François.

5. Lundi 4 courant, entre 3 et 6 heures du matin, perdu, entre Lausanne et Rolle, une épée à garde en croix, pommeau et bout jaune, fourreau noir; la rapporter, contre récompense, chez Mr. de Loys, rue de Bourg.

6. Perdu, lundi 4 courant, depuis le Pont jusqu'à la rue du Pré, un gant de peau fourré; le rapporter au Bureau d'Avis.

7. Mercredi 6 courant, depuis Aigle jusqu'à Villeneuve, perdu une lettre de bourgeoisie; la rendre, contre récompense, au Bureau d'Avis.

8. Perdu un porte-crayon en argent; le rapporter, contre récompense, au Bureau d'Avis.

9. Perdu, le 1^{er}. courant, en ville, une épingle en or à tête toute simple; la rendre, contre récompense, au Bureau d'Avis.

EFFETS TROUVÉS.

1. Trouvé, le 31 Décembre, entre Lausanne et Cheseaux, un paquet contenant du drap, etc.; le réclamer, moyennant de justes indices, à François Parisod, à Aran.

2. La personne qui a oublié, le 27 Décembre, au café Marguerat, à Lutry, une pipe, peut la réclamer moyennant de justes indices.

3. Trouvé, mercredi 6 Janvier, à la rue du Pont, un bracelet; le réclamer, contre les frais du présent avis, au second étage n°. 7, place St. Laurent.

4. Un chien renard s'est rendu, le 3 de ce mois, chez L. Seuf, rue Madelaine, n°. 13, où l'on peut le réclamer.

5. Trouvé un chien de garde; le réclamer chez les Dlles. Margot, sur la Panoterie.

ANNONCES DE MARIAGES A LAUSANNE.

Dimanche 10 Janvier 1836.

Jean-Henri Borgeaud et Pauline Dupuis.

Rodolph Hügli et Jeanne-Louise Noverraz.

Charles-Alexandre Rochat et Louise-Constance-Caroline Ro- chat.

Charles Meyer et Françoise-Antoinette Bryand.

Charles-François Binder et Jeanne-Suzanne-Rosalie Aguet.

Michel Heim et Jeanne-Madelaine-Henriette Emery.

MORTS A LAUSANNE.— JANVIER 1836.

Le 1^{er}., Marie-Louise fille de Henri-Christian Pingoud, de Lausanne, La Sarraz, Jouxten et Mézery, boucher, âgée de 14 mois.

Le 3, Susette-Louise fille de Samuel-Louis Bugnion, de Belmont, marchand, âgée de 19 1/2 mois.

Le 4, Jeanne-Marguerite Freise, veuve d'Antoine Deadeler, de Duillier, menuisier, âgée de 91 ans.

Le 6, Un enfant du sexe masculin, mort en venant au monde, fils de Jean-David Delaraye, de la Corporation Vaudoise, imprimeur.

— — Guillaume-Frédéric Ducommun, de la Corporation Vaudoise, maître de musique, âgé de 24 ans.

— — Marie fille de Jean-Daniel David, de Rueyres, tanneur, âgée de 3 ans.

Le 7, Jeanne-Louise Jaquinet, veuve de Jean-Samuel Pache, d'Epalinges, voiturier, âgée de 76 ans.

— — Anna Olz, femme de Jean-Jacques Blanc, de Lausanne, carrier, âgée de 48 ans.

Le 8, Pierre-François Bugnon, de Belmont, ouvrier en peignes, âgé de 24 ans.

— — Un enfant du sexe masculin, venu mort au monde, fils de Joseph-Emmanuel Valet, de Finhaut, Canton du Valais, bûcheron.

Le 9, Henriette-Marianne-Louise-Clémentine Bégos, femme de Marc-François-Louis Bégos, d'Aubonne, Gimel, Allaman et Saubraz, lieutenant-colonel et chef de l'Ecole Militaire, âgée de 41 ans et 3 mois.

— — Jean-François Lavanchy, de Lutry, journalier, âgé de 51 ans.

— — Louis-Auguste-Daniel Favrat, de Lausanne et Epalinges, charcutier, âgé de 29 ans et 10 mois.

MARIAGES, NAISSANCES ET MORTS À LAUSANNE, PENDANT L'ANNÉE 1835.

Mariages bénis 71.

Huit de plus qu'en 1834.

Naissances	{	Garçons 214.
		Filles 196.

Total des naissances 410.

Dix-sept de moins qu'en 1834.

Morts	{	Hommes et garçons 160.
		Femmes et filles 194.
		Enfants morts avant le baptême , 62.

Total des morts 416.

Soixante de moins qu'en 1834.

PRIX DES GRAINS.

LAUSANNE, 9 Janvier 1836.— Froment, de 17 1/2 à 19 batz.— Méteil, de 14 à 16 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.— La moyenne du froment, 18 batz 2 1/2 rap.

MOUDON, 4 Janvier 1836.— Froment, de 17 à 18 1/2 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 6 à 7 batz.

VEVEY, 5 Janvier 1836.— Froment, de 17 à 19 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 7 à 8 batz.

YVERDON, 5 Janvier 1836.— Froment, de 17 à 18 batz.— Méteil, de 13 à 14 batz.— Avoine, de 6 à 7 batz.

La moyenne du froment, 17 batz 5 rap.